

Faire de l'inclusion un choix politique clair pour notre territoire

À l'approche des élections municipales et métropolitaines de 2026, les débats qui s'ouvrent dessineront le visage de notre territoire pour les années à venir. Au-delà des enjeux d'aménagement, de mobilité ou encore de transition écologique, une question fondamentale traverse l'ensemble des politiques publiques : **quelle société voulons-nous construire ?**

Une société inclusive ne se décrète pas. Elle se construit, se finance, s'organise et se protège. Aujourd'hui, certains discours traduisent une tentation de repli et de solutions excluantes, privilégiant des orientations par défaut et pensées en dehors du droit commun plutôt qu'un engagement en faveur de l'inclusion. **Ne déconstruisons pas ce qui a été patiemment bâti sur notre bassin de vie. Consolidons-le.**

Un droit inscrit dans le droit commun

Si aujourd'hui l'accueil des enfants en situation de handicap est inscrit dans le droit commun, il reste encore fort à faire pour une application réelle et effective dans tous les milieux. **Veillons à ce que les politiques publiques à venir, y compris au niveau local, renforcent la dynamique inclusive** portée ces dernières années.

À l'échelle municipale et métropolitaine, cela concerne directement la petite enfance, les écoles et collèges, les accueils périscolaires, les activités sportives et culturelles, les centres sociaux, les équipements de quartier et les espaces publics. Une approche globale doit être menée, garantissant une **coordination entre tous les acteurs** et une **continuité d'accompagnement dans le parcours de vie** des enfants et des familles.

Une société inclusive ne peut se construire qu'avec des réponses compensatoires individuelles. Elle suppose une **véritable accessibilité universelle** : des environnements pensés pour tous, dès leur conception, et/ou réajustés y compris dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement autant que nécessaire.

Soutenir les parentalités et le tissu associatif

Trop souvent, la dynamique inclusive repose sur la capacité d'adaptation des familles. Or celles-ci ont besoin d'informations claires, de relais de proximité, de lieux d'écoute et d'une reconnaissance de leur expertise. **Placer l'accompagnement à la parentalité au cœur des politiques locales**, c'est prévenir les ruptures et renforcer le pouvoir d'agir des familles.

Notre territoire est également riche d'associations qui tissent au quotidien du lien social et familial. Elles ne sont pas de simples opérateurs, mais des acteurs de transformation sociale. Une politique inclusive ambitieuse nécessite :

- des financements stables et pluriannuels ;
- un dialogue structuré avec les collectivités ;
- une reconnaissance du rôle essentiel des associations dans la cohésion territoriale.

Dans un contexte de crise d'attractivité des métiers du lien social et familial, les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer.

Un choix politique assumé

Les élections municipales et métropolitaines de 2026 sont l'occasion de réaffirmer que **l'inclusion est un cap structurant, et non une option ou une simple déclaration d'intention**.

Nous invitons les candidates et candidats à inscrire clairement cet engagement dans leurs programmes et à ouvrir un dialogue ambitieux avec les acteurs de terrain. Construire une société inclusive est un travail collectif. Il mérite une ambition politique à la hauteur des enjeux.